

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2021

S3AS Rue De France (RDF)

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP 5

PRÉSENTATION DU S3AS 7

Agrément 7

Principaux axes du projet et missions du s3as 7

PUBLICS ACCOMPAGNÉS 8

Présentation des publics accompagnés 8

Suivi de la file active et liste d'attente 9

Évolution de la population 11

Scolarité 12

Insertion professionnelle 13

Suivi des 3 ans 13

ACTIVITÉ 15

Données chiffrées 15

Ouverture du service 16

Les activités récurrentes 16

Les projets de l'année 25

TRAVAIL EN PARTENARIAT 27

Le travail avec les familles 27

Les partenariats et les conventions 27

ORGANISATION DU SERVICE 29

Le projet de service 29

L'organisation interne 30

La démarche qualité 30

Les évènements indésirables 31

Suivi des fiches actions CPOM 32

Maintenance / travaux / aménagements 33



RESSOURCES HUMAINES 34

Organigramme..... 34

Mouvements du personnel 35

Ajustement de poste 35

Actions de formation..... 36

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022 37



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

S3AS rue de France

Vous allez prendre connaissance du dernier rapport d'activité du S3AS rue de France en tant que tel.

Le premier janvier 2022 le S3AS rue de France ainsi que le S3AS rue de la Baisse ont fusionné en un seul S3AS avec un numéro de FINESS unique.

Ce rapprochement permettra de finaliser un long processus de mutualisation engagé ces dernières années par l'association dans le cadre des engagements contractualisés à la signature du CPOM 2018-2022.

De plus, l'association ADPEP 69/ML a souhaité dans la cadre de son développement interne et pour mieux répondre aux nouvelles orientations stratégiques nationales organiser ses services et établissements en dispositif regroupant une même population afin de faciliter les parcours et proposant une solution pour tous.

C'est ainsi que le Dispositif Sensoriel a été créé. Il est composé du CAMSP Sensoriel, du réseau SENS et du S3AS.

Le Dispositif Sensoriel bénéficie d'une direction commune.

L'année 2021 a été l'occasion d'un long travail d'accompagnement des différentes équipes afin d'engager la réflexion et à la rédaction du projet de Dispositif Sensoriel qui sera par la suite décliné en projet de service spécifique au CAMSP, au réseau SENS et au S3AS.

Nous avons souhaité, compte tenu des enjeux et de la complexité de cette réorganisation nous faire accompagner par un cabinet de consultants externes. Nous avons contractualisé avec le cabinet ABAQ¹

Parallèlement, nous menons une recherche active afin de regrouper sur un même site géographique l'ensemble des services du Dispositif Sensoriel.

¹ ABAQ Conseil et management 24 rue Benoit-Bennier 69260-Charbonniere-les-bains.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...)

et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRÉSENTATION DU S3AS

AGRÉMENT

Le S3AS rue de France est autorisé pour une capacité de 81 places depuis le nouvel arrêté du 22 juin 2018. Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « *services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés* ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, une place supplémentaire a été affectée au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Le S3AS RDF est également à proximité du CTRDV, du S3AS Rue de la Baisse et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

- L'appui à la scolarité :
 - Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique et orthophonique
 - Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire
 - Atelier gestuelle afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
 - Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),
 - Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
 - Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).
- L'appui à l'acquisition de l'autonomie :
 - Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
 - Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
 - Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaires ou de regroupement autour d'activités,
 - Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
 - Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
 - Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés à la cité scolaire René Pellet et provenant de toute la Rhône-Alpes. A l'origine, le S3AS RDF n'accompagne que les jeunes déficients visuels scolarisés dans cet établissement scolaire, mais depuis 3 ans, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, le S3AS accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par le S3AS RDF se fait par défaut de place sur le S3AS RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).
-

ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

| | Sectorisation des admissions réalisées | | | Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12 | | | |
|------------------------|--|----------|-----------|---|-----------|----------------|-----------|
| | Garçons | Filles | Total | Garçons | Filles | Suivi des 3ans | Total |
| Métropole de Lyon | 4 | 1 | 5 | 36 | 13 | 7 | 56 |
| Autres villes du Rhône | | 1 | 1 | 4 | 3 | 1 | 8 |
| Ain | 2 | | 2 | 3 | 3 | 3 | 9 |
| Isère | | 1 | 1 | 5 | 2 | 6 | 13 |
| Loire | 2 | 1 | 3 | 2 | 2 | 0 | 4 |
| Drôme - Ardèche | | | | 1 | | 1 | 2 |
| Les 2 Savoies | 1 | | 1 | 3 | | 2 | 5 |
| Autres départements | | | | 0 | | 1 | 1 |
| TOTAL | 9 | 4 | 13 | 54 | 23 | 21 | 98 |

La répartition géographique des jeunes évolue peu : ils sont majoritaires sur la métropole de Lyon et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes.

REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

| | L'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12 | | | | | Total |
|-----------------------|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| | 6 à 10 ans | 11 à 15 ans | 16 à 17 ans | 18 à 19 ans | 20 ans et + | |
| Garçons | 11 | 31 | 6 | 5 | 1 | 54 |
| Filles | 5 | 9 | 6 | 1 | 2 | 23 |
| Suivi des 3ans | | 3 | | 4 | 14 | 21 |
| total | 16 | 43 | 12 | 10 | 17 | 98 |

| | L'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année | | | | Total |
|----------------|---|-------------|-------------|-------------|-----------|
| | 6 à 10 ans | 11 à 15 ans | 16 à 18 ans | 19 ans et + | |
| Garçons | 2 | 5 | 2 | | 9 |
| Filles | 2 | 1 | 1 | | 4 |
| total | 4 | 6 | 3 | | 13 |

| | L'âge des jeunes sortis dans l'année | | | | | Total |
|-----------------|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| | 6 à 10 ans | 11 à 15 ans | 16 à 17 ans | 18 à 19 ans | 20 ans et + | |
| Garçons | 1 | 4 | 2 | 1 | | 8 |
| Filles | | | 1 | 3 | | 4 |
| Suivi des 3 ans | | | 2 | 1 | 15 | 18 |
| Total | 1 | 4 | 5 | 5 | 15 | 30 |

La tranche des collégiens devient petit à petit la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours sur les tranches primaires et début du collège. Dans le cadre du suivi des 3ans, se sont essentiellement des jeunes de +20ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisés dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés ont à titre principal une déficience visuelle. Des jeunes présentes d'autres troubles associés (référéncés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

| Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnées au 31/12 par catégorie en fonction des déficiences | | | | | | |
|--|-----------------------------|------------------------|-----------------------|---|---|-----------------------|
| | Déficiences intellectuelles | Autisme - TED | Troubles du psychisme | Troubles du langage et des apprentissages | Déficiences auditives | Déficiences visuelles |
| à titre principal | | | | | | 77 |
| à titre associé | 3 | 4 | 1 | 8 | 2 | |
| | Déficiences motrices | Déficience métabolique | Cérébro-lésions | Polyhandicap | Troubles du comportement et de la communication | Autres déficiences |
| à titre principal | | | | | | |
| à titre associé | 2 | 8 | 4 | 0 | 3 | 0 |

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

| Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle | | | | | | | | |
|--|----------------------|----------------------|--------|-------------|-----------|---------------|---------------------------|--------------------------------|
| Acuité visuelle | | | | Pathologies | | | | |
| <1/10è | 1 à 4/10è VP normale | 1 à 4/10è VP altérée | Autres | Rétiniennes | Glaucomes | Neurologiques | Troubles de la réfraction | Anomalies du segment antérieur |
| 32 | 12 | 32 | 1 | 26 | 6 | 8 | 24 | 13 |

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE

Le service propose deux modalités d'accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu'il sort du service

– L'accompagnement Haute intensité :

Cet accompagnement est proposé aux jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet ou sortant de cet établissement scolaire et ne basculant pas sur le S3AS RDB. Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

– Le suivi des trois ans :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuelle ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

FILE ACTIVE :

| File active moyenne mensuelle | | | | |
|-------------------------------|--|--|---|--|
| Mois | Capacité autorisée en places ambulatoire | Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre | Capacité autorisée en places suivi des 3ans | Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre |
| JANV - MARS | 80 | 83 | 1 | 29 |
| AVR - JUIN | 80 | 85 | 1 | 28 |
| JUIL - SEPT | 80 | 90 | 1 | 31 |
| OCT - DEC | 80 | 79 | 1 | 30 |
| Moyenne | | 84,25 | | 29,5 |
| Taux file active | 1,053125 | | 29,5 | |

| | Capacité autorisée en places | Taux file active | Nbre de personnes accompagnées | Nbre d'actes (directs et indirects) |
|---|------------------------------|------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| Activité contractualisée et/ou prévisionnelle | 81 | | | 21.438 |
| Activité réalisée | 81 | 1,58 | 128 | 15.313 |

LISTE D'ATTENTE :

Le S3AS RDF n'a pas de liste d'attente.

FLUX DE LA POPULATION :

- Entrants :**

Le service a fait autant d'admission en 2021 qu'en 2020. Environ la moitié des jeunes admis sont arrivés en cours d'année scolaire (1^{er} trimestre 2021) et n'ayant pas encore de parcours médico-social (ce type d'admission était plutôt à la marge les années précédentes).

| Procédures d'admission de l'année | | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------|-------|-------|-------------------|-----------------|
| Nombre de notification reçues | Nombre de contact famille | Nombre d'admissions | | | Refus d'admission | |
| | | Garçon | Fille | Total | Par l'ESMS | Par les parents |
| 13 | 13 | 9 | 4 | 13 | 0 | 0 |

- **Sortants / durée :**

| Durées d'accompagnement dans l'ESMS | | | |
|---|-----------|---------------------------------------|-----------|
| Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12 | | Jeunes sortants durant l'année civile | |
| < 1 an | 8 | < 1 an | 3 |
| > 1 an et < 2ans | 13 | > 1 an et < 2ans | |
| > 2ans et < 3ans | 9 | > 2ans et < 3ans | 1 |
| >3 ans et <4 ans | 7 | >3 ans et <4 ans | 4 |
| > 4 ans et <5 ans | 10 | > 4 ans et <5 ans | 1 |
| > 5ans et < 6 ans | 8 | > 5ans et < 6 ans | 1 |
| > 6 ans | 22 | > 6 ans | 2 |
| | 77 | | 12 |

*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

| Durée Moyenne en jours | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| nombre total de sortants | durée totale en jours calendaires |
| 11 | 17488 |

- **Parcours :**

| Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année | |
|--|---|
| CAMSP | 0 |
| SESSAD | 9 |
| Autre Établissement médico-social | 1 |
| Sans accompagnement médico-social | 1 |
| Provenance non connue | 2 |

| Situation des sortants | Garçons | Filles | Suivi des 3ans | Total |
|-------------------------------------|----------|----------|----------------|-----------|
| Emploi milieu ordinaire | | | 9 | 9 |
| Emploi secteur protégé | | | 2 | 2 |
| Poursuite Formation professionnelle | 2 | 2 | 2 | 6 |
| Réorientation ESMS | 3 | 1 | 3 | 7 |
| Recherche d'emploi /mission locale | | | | |
| Situation de rupture sociale | | | 4 | 4 |
| Sans solution (connue) | 1 | | | 1 |
| Autres | 1 | | | 1 |
| Totaux | 7 | 3 | 20 | 30 |

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2021 le service a accompagné (file active) : 128 jeunes (134 en 2020) dont :

- ✓ 92 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement, (96 en en 2020)
- ✓ 36 en suivi des trois ans (38 en 2020)

En 2021, le service a accompagné 6 jeunes de moins qu'en 2020. Les deux tranches d'âges restent relativement stables même si on note une diminution du nombre de jeune entre 6-10 ans et 18-19 ans.

Comme les années précédentes, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés avec un retard scolaire important et/ou des troubles associés, sans forcément de lien avec des troubles cognitifs, où le jeune a

des difficultés à trouver sa posture d'élève. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiations cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Une réflexion est actuellement menée pour développer de nouveaux partenariats, en particulier au niveau du soins (psychique, moteur...) afin de pouvoir compléter les réponses apportées par le S3AS pour répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune.

SCOLARITÉ

En décembre 2021, la majorité des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (5 jeunes sont en réflexion ou dans des cursus de construction de projet professionnel).

La majorité des jeunes (60 sur 77) sont scolarisés au sein de la Cité Scolaire René Pellet. Douze jeunes sont scolarisés en dehors de cet établissement, le S3AS RDF poursuit leur accompagnement faute de place au S3AS RDB ou sur le S3AS de leur département de scolarisation.

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 6 jeunes poursuivent leur formation, 15 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi).

| SCOLARISATION INDIVIDUELLE | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|
| Type de scolarité | Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12 | Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS | Nombre de jeunes du suivi des 3 ans |
| Primaire | 19 | 0 | 0 |
| Collège | 34 | 9 | 1 |
| Lycée Général | 7 | 4 | 1 |
| Lycée Pro | 12 | 4 | 2 |
| Études supérieures | 0 | 0 | |
| Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...) | 0 | 0 | 2 |

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2021, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

| Support de lecture | |
|--------------------|---------|
| Noir | Braille |
| 46 | 31 |

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- ✓ L'ensemble de la primaire
- ✓ Quelques enseignements du secondaire
- ✓ Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- ✓ Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).

- ✓ Utilisation de matériel de grossissement : téléagrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- ✓ Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes brailleuses, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évalué conjointement entre les enseignants spécialisés de la Cité Scolaire René Pellet, le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée par la Cité Scolaire avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les jeunes collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, les lycéens en formation professionnelle en 1^{ère} et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2021, cela concerne 16 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- ✓ D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- ✓ D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
- ✓ D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.)

Un groupe de travail « Insertion sociale et professionnelle » est actif au sein du S3AS, il est composé de l'assistante de service social, de la coordinatrice de parcours, d'une éducatrice spécialisée et de deux psychologues. La définition des objectifs et missions de ce groupe est cours de réécriture, en commun avec le S3AS RDB.

SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 2 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans.

Le suivi des 3ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2021, 32 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 18ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20ans ou à la fin de leur scolarité à la Cité Scolaire René Pellet. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortant du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficie pas de ce service (pour éviter un doublon).

En 2021, une nouvelle organisation du suivi des 3 ans a été mise en place, organisation similaire entre le S3AS RDF et RDB. Trois professionnelles (éducatrice spécialisée, coordinatrice de parcours et assistante de service social) se répartissent la référence des jeunes en fonction de leurs besoins principaux. Un temps de réunion est prévu une fois par trimestre pour faire le point sur les contacts effectués et les accompagnements à mener.

ACTIVITÉ

L'activité de l'année 2021 a été encore fortement marquée par la crise sanitaire. Même si le service est resté ouvert et en activité lors du 3^{ème} confinement, les différents protocoles nous ont amené à réorganiser le service et les activités tout au long de l'année (groupe en plus petit nombre, temps supplémentaire entre 2 séances pour la désinfection et aération, annulation des séances lors des situations d'isolement pour les usagers ou les professionnels). L'impact de la crise sanitaire se traduit donc par une diminution du nombre d'actes et la modification des modalités d'accompagnement.

DONNÉES CHIFFRÉES

Depuis janvier 2016, les actes sont saisis par les professionnels sur MEDIATEAM qui est un support informatique au service du dossier de l'utilisateur. Le comptage ne semble toujours pas refléter parfaitement la réalité de l'activité. La méthode de comptage a subi différentes modifications au cours des dernières années.

DONNEES CHIFFREES USAGERS :

| Activité par type d'accompagnement | | |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Nbre d'actes 2020 | Nbre d'actes 2021 |
| Acc individuel (séances + bilan) | 2.045 | 1.831 |
| Réunion (ESS, PIA, rencontres...) | 204 | 344 |
| Sensibilisation classe | 3 | 4 |
| Acc groupe (dont séjour) | 390 | 568 |
| Action co auprès des familles | 2 | 0 |
| Totaux | 2.644 | 2.747 |

DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS :

| Activité par type de catégories professionnelles | | | | | |
|--|------------------|------------------|---------------|-----------------|----------------------|
| Catégories professionnelles | Total actes 2020 | Total actes 2021 | Actes directs | Actes indirects | ETP présent au 31/12 |
| Éducateurs spécialisés | 5.951 | 7.216 | 2.458 | 4.758 | 4,25 |
| Coordinatrice de parcours | 377 | 544 | 44 | 500 | 0,45 |
| Assistante de service social | 730 | 1.015 | 193 | 822 | 0,5 |
| Éducatrice technique spécialisé | 98 | 1.233 | 859 | 374 | 0,8 |
| Gestionnaire de parcours | | 558 | 56 | 502 | 0 |
| Médecins | 99 | 48 | 43 | 5 | 0,048 |
| Infirmière | 291 | 539 | 163 | 376 | 0,5 |
| Orthoptistes | 382 | 671 | 293 | 378 | 0,8 |
| Orthophonistes | 545 | 938 | 357 | 581 | 0,75 |
| Psychomotriciennes | 541 | 990 | 484 | 506 | 0,75 |
| Psychologues | 1.042 | 1.429 | 679 | 750 | 1,35 |
| Libéraux conventionnés | 23 | 132 | 98 | 34 | |
| Totaux | 10.079 | 15.313 | 5727 | 9586 | 10,198 |

OUVERTURE DU SERVICE

Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile. De janvier à décembre 2021, le service était ouvert 197 jours. Du fait de la situation sanitaire, le calendrier a été modifié : les samedis destinés aux regroupements de jeunes, séjour ou temps familles ont été annulé (soit 5 jours de moins sur les weekends).

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- ✓ Une mission de coordination : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir préparé en amont la réunion de PIA (récolte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents), animé la réunion et rédigé le document écrit du PIA, les éducateurs s'assurent de la mise en œuvre de celui-ci.
 - ✓ Une mission éducative : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalités (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)
- **Description des accompagnements individuels :** (quelques exemples)
- ✓ Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontre est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers.
 - ✓ Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers à l'intérieur ou à l'extérieur de la Cité Scolaire. Un éducateur diplômé ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle) propose des accompagnements spécifiques en locomotion.
 - ✓ Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multisensorielles, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance.
 - ✓ Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers sont mis en place pour des collégiens ou des élèves du primaire, en collaboration avec les professeurs. Ils constituent autant de temps d'échanges et permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire.
 - ✓ Insertion professionnelle : préparer les jeunes à la sortie de la CSRP, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale ; par le biais d'entretiens individuels, d'accompagnement à la mise en stage et d'aide à l'accès aux droits.
 - ✓ Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales.

De janvier à juin 2021, une jeune non-voyante et une jeune malvoyante ont bénéficié de cet accompagnement. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement.

✓ Suivi des 3ans : les éducateurs spécialisés sont amenés à travailler avec la coordinatrice de parcours et l'assistante de service sociale pour accompagner certains jeunes bénéficiant du suivi des 3ans. En 2021, interventions auprès d'une jeune (intervention au domicile).

• **Description des accompagnements collectifs :**

✓ Accompagnement sur le temps du repas :

- Primaire : A destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...), par groupe de 4 à 6, par 2 éducateurs uniquement sur le temps de repas à la cantine.
- Secondaire : Du fait de la réorganisation du réfectoire, il n'est plus possible d'intervenir auprès des jeunes du secondaire dans des conditions permettant l'échange et l'apprentissage des techniques de compensation.

✓ Groupes expression musicale : Il s'agit de venir en appui du développement de l'enfant et de travailler des besoins repérés (stimuler la créativité, prendre confiance en soi et dans le groupe, stimuler les domaines sensoriel et psychomoteur, découvrir les instruments de musique et explorer les jeux sonores) à travers la musique qui est un média apprécié par ces enfants. Ces groupes n'ont pu être mis en place en 2021 du fait de la situation sanitaire et de l'absence de l'éducatrice spécialisée formée à cette médiation.

✓ Atelier cuisine : En lien avec l'internat scolaire, un atelier cuisine hebdomadaire est conduit par un éducateur, le soir après les cours. Il concerne les adolescents et jeunes majeurs des groupes dits « autonomes ». Il s'agit de réaliser un repas complet (y compris la vaisselle, mise de table, nettoyage des plans de travail...) et de le partager ensuite avec deux invités. Il concerne chaque année une vingtaine de jeunes (garçons et filles) qui participent individuellement à tour de rôle.

✓ Groupes « Ad'Au » : Les groupes « Ad'Au » (adolescence et autonomie) ont pour objectifs d'aborder les problématiques liées à l'adolescence et le vécu du handicap et de développer l'autonomie au quotidien. Ils s'adressent aux collégiens et se déroulent les mercredis après-midi (2 groupes en alternance par quinzaine). De janvier à juin, l'équipe éducative accompagna 2 groupes : 2 groupes de 4 jeunes (4 non-voyants et 4 malvoyants). Depuis décembre 2020, deux nouveaux groupes sont en place (9 malvoyants).

✓ Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des enfants qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraint l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme.

En 2021, tous les séjours ont été annulés du fait de la situation sanitaire. Des journées éducatives ont été proposées en remplacement pendant les vacances de février, d'avril et d'octobre 2021.

- Février : 2 sorties éducatives à la journée pour 8 collégiens
- Avril : 2 journées éducatives pour 12 collégiens
- Octobre : 3 journées éducatives pour 1 groupe de 5 collégiens, 1 groupe de 5 primaires avec la présence de l'infirmière et 1 groupe de 5 jeunes collégiens/lycéens.

COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne les jeunes sur les questions d'insertion professionnelle :

- Écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier,
- S'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail,

- Informer sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des jeunes inscrits sur le suivi des 3ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

Pour 2022, la coordinatrice de parcours prévoit de développer la prospection d'entreprises et collectivités pour favoriser la mise en stage ou l'entrée dans un emploi et de créer un outil de sensibilisation à la DV sur le même modèle que la sensibilisation à destination des équipes pédagogiques.

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l'accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle favorise par ses actions à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

L'assistante de service social accompagne les jeunes et les familles dans différents domaines administratifs, économiques, familiaux, ou relatifs à la santé, à l'orientation et à l'insertion professionnelle ou à la compensation du handicap. Elle peut être amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats.

- Information et ouverture des droits : montage de dossiers MDPH, actualisation des dossiers administratifs (dates de fin des notifications ...); accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac; démarches pour la réorientation vers d'autres services médico-sociaux ...
- Protection de l'enfance : transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, lien avec les organismes de l'aide sociale à l'enfance, échanges avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire vis-à-vis des situations complexes.
- Insertion professionnelle : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d'insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l'autonomie dans la vie quotidienne, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP, mesures de protection). Ces accompagnements s'adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.

En lien avec l'assistante social du S3AS RDB, création de fiches pratiques afin de :

- Rendre accessibles aux jeunes des informations synthétiques sur leurs droits de jeunes majeurs.
- Transmettre les coordonnées de partenaires extérieurs pour une prise relai sur un plan social et/ ou professionnel
- Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Ce travail est en construction régulière, selon les situations abordées avec les jeunes accompagnés.

ÉDUCATRICE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE

L'éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d'arts plastiques de l'Éducation Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l'expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d'atelier, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

Suivis de l'année 2021

| Suivis | Hebdo | Quinzaine | Autre | Ponctuel |
|---------------|-------|-----------|-------|----------|
| Cécité légale | 17 | | 1 | |
| Malvoyance | | | | |

• Atelier groupe classe à l'école primaires :

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en 2D ou en 3D.
- Connaître diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...).

Quelques exemples de projets sur l'année 2020 : représentation du schéma corporel, découverte des animaux familiers et sauvages, le pain, les bâtiments célèbres, le carnaval, l'habitat utopique, le papier artisanal, les fondamentaux du modelage en argile...

• Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :

Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leur geste à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée.

Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

POLE MÉDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une infirmière : qui assure la coordination du suivi médical des jeunes entre l'équipe, les familles, l'infirmerie de la CSRP et les praticiens libéraux et hospitaliers
- D'un pédiatre : qui réalise des visites médicales annuelles
- D'un médecin pédopsychiatre dont le poste est vacant.

• Description des accompagnements individuels :

- Visites d'admission (infirmière – orthoptiste)
- Suivi annuel de l'acuité visuelle (infirmière – orthoptiste)
- Visites médicales annuelles (pédiatre – infirmière)
- Suivis ponctuels (infirmière)

| | Suivi acuité visuelle | Suivi pédiatrique |
|---------------|-----------------------|-------------------|
| Cécité légale | 32 | 11 |
| Malvoyance | 45 | 21 |

ORTHOPTISTES

Les orthoptistes ont pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elles ont aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Évaluer les capacités et limites visuelles** : bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Étude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'examen complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)
 - **Rééduquer / réadapter** : rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.
 - **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune** : En lien avec l'infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.
- **Les suivis de l'année 2021**

| Suivis | Hebdo | Quinzaine | Annuel | Ponctuel | Nombre de bilans |
|---------------|-------|-----------|--------|----------|------------------|
| Cécité légale | 1 | | 15 | | 1 |
| Malvoyance | 14 | | 53 | | 14 |

ORTHOPHONISTES

À la suite d'un bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulatoire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l'expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.
- L'alimentation : rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle.

L'orthophoniste fait également état de ses observations cliniques et du travail réalisé en séances, dans les différents lieux de vie de l'enfant (parents, enseignants, AESH, éducateurs ...) sous forme de guidance et afin de permettre la mise en place d'adaptations.

Suivis de l'année 2021

| Suivis | Hebdo | Mensuel | Annuel | Ponctuel | Nombre de bilans |
|---------------|-------|---------|--------|----------|------------------|
| Cécité légale | 3 | | | 1 | 3 |
| Malvoyance | 11 | 1 | | 1 | 4 |

- **Les accompagnements individuels** : Les séances durent 30 à 60 min selon les besoins des jeunes. Ces séances sont menées soit par l'orthophoniste seule, soit par un binôme de professionnels. Les 13 accompagnements en place au 4^{ème} trimestre 2021 se poursuivront en 2022.

- **Les accompagnements collectifs :**

En 2021, aucun groupe mis en place mené uniquement par les orthophonistes. Cet accompagnement reste une modalité possible, selon les besoins des jeunes.

En 2022, une des orthophonistes suivra une formation sur les troubles de l'oralité, ce qui permettra de proposer cette rééducation au sein de notre service (actuellement le S3AS fait appel à des libéraux).

PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

- **Les suivis de l'année 2021**

| Suivis | Hebdo | Quinzaine | Autre | Ponctuel | Nombre de bilans |
|---------------|-------|-----------|-------|----------|------------------|
| Cécité légale | 6 | 4 | | | |
| Malvoyance | 3 | 4 | | | 2 |

- **Description des accompagnements individuels :**

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invités lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

- **Description des accompagnements en groupe :**

Groupe adolescentes : Nous avons poursuivi le groupe avec trois jeunes filles adolescentes (1 jeune en cécité légale et 2 malvoyantes) autour de l'expression corporelle. Les objectifs de ce groupe sont de favoriser l'écoute de soi et de ses ressentis, développer l'aisance motrice en prenant en compte ses possibilités, leur offrir un espace de détente, soutenir une image du corps et de soi positive. Nous mettons également l'accent sur le respect du temps de parole de chacun, l'écoute de l'autre, le partage d'expériences et des propositions de chacune.

Le travail s'organisait autour du plaisir au travers de mouvements, de la danse, d'exercices de conscience corporelle, de détente et de relaxation.

Sport : Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également

de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites. En 2021, 4 jeunes sont venus au groupe sport (dont 1 non-voyant).

PSYCHOLOGUE

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

- **Les suivis de l'année 2021**

| Suivis | Hebdo | Quinzaine | Autre | Ponctuel | Nombre de bilans |
|---------------|-------|-----------|-------|----------|------------------|
| Cécité légale | 8 | 11 | | 5 | |
| Malvoyance | 8 | 19 | | 13 | 4 |

- **Description des accompagnements individuels**

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Réalisation de bilans psychologiques (notamment à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap

- **Description des accompagnements collectifs**

- Groupes de parole « Orientation et projet de vie » : Échanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap avec les classes de quatrième. Ce groupe vise, entre autres, à anticiper les questions qui se poseront, du fait de la déficience visuelle, durant l'année de troisième, mais aussi à amener les élèves à réfléchir sur leur propre vécu du handicap visuel, sur les difficultés pratiques et psychologiques qu'ils rencontrent au quotidien, sur l'incidence de leur déficience visuelle sur leurs projets scolaires, professionnels ou leur projet de vie, sur leurs possibilités et leurs limites. Sur l'année 2021, 3 groupes ont été mis en place avec les trois classes de 4^{ème} de la CSRP.
- Groupe Terminale : Travail en groupe sur diverses questions se posant à la sortie de la CSRP (études supérieures, autonomie, logement, allocations, etc.). 3 jeunes malvoyants de terminale de janvier à juin 2021. Ce groupe s'arrête en 2021.

ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives ont été les plus impactées du fait de la situation sanitaire. Certaines actions ont pu être menées partiellement (avec annulation de nombreuses séances), d'autres actions n'ont pas du tout été mise en place cette année.

Tableau récapitulatif des groupes

| Groupes | Groupe OIA | Groupe sport | LUPIA | Mini-entreprise | Scéno-drame | Psycho-drame | Remédiation cognitive | Club écriture |
|-----------------------------------|------------|--------------|-------|-----------------|-------------|--------------|-----------------------|---------------|
| Nombre de séances prévues | 10 | | | 8 | 28 | | 9 | 5 |
| Nombre de séances réalisées | 8 | | | 8 | 21 | | 8 | 5 |
| Nombre de jeunes en cécité légale | 2 | 1 | | 4 | 4 | 2 | | |
| Nombre de jeunes malvoyants | 5 | 3 | | 8 | 9 | 2 | 4 | 4 |

- **Groupe Orientation, Insertion et Autonomie (OIA) :**

Ce groupe s'adresse à des jeunes majeurs ou qui vont l'être afin de les soutenir dans la construction de leur projet d'avenir (social, insertion professionnelle) en les accompagnants à s'interroger sur leurs besoins, leurs motivations et leurs envies dans le but de favoriser leur autonomie sociale, psychique et administrative. Il est animé par l'assistante de service social et une éducatrice spécialisée.

Ce groupe a pour objectifs de :

- Rendre les jeunes acteurs de leur projet d'insertion sociale, scolaire et/ou professionnel
- Permettre un transfert des connaissances dans la vie quotidienne plus opérant (expérimentations concrètes)

Des livrets regroupant les informations évoquées lors des séances sont remis aux jeunes à l'issue des groupes.

- **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers ses situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Deux groupes ont fonctionné en 2021 les mercredis après-midi. Ils sont tous les 2 en commun aux 2 S3AS :

- Un groupe de jeunes, du CE2 à la 6^{ème}, mené par une psychomotricienne et le professeur d'EPS du S3AS RDB.
- Un groupe d'adolescent, mené par le professeur d'EPS

Le groupe des plus jeunes n'a pu participer à aucune compétition en 2021, étant toutes annulées.

- **Atelier LUPIA :**

Accompagnement proposé à des jeunes issus du collège et ayant besoin de passer par des expérimentations et de la pratique gestuelle afin de mieux s'approprier le contenu des apprentissages.

- **Groupe mini-entreprise :**

Le groupe mini-entreprise s'adresse aux collégiens et lycéens de la CSR. Cette année, 12 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement. L'objectif de ce groupe est d'utiliser les acquis scolaires dans des situations concrètes et de découvrir le monde de l'entreprise, cela passe par :

- Faire groupe autour d'un projet commun (« réunion » une fois par période et certains temps forts pour les marchés) et être capable de s'impliquer dans un projet à long terme.
- Identifier et comprendre toutes les étapes du processus de l'entreprise : de la création à la vente.
- Apprendre à utiliser divers matériaux et outils (motricité fine + connaissances outils adaptés)
- Avoir une posture de travail préprofessionnelle. (Fiche de poste, responsabilités associées)
- Transférer et généraliser des compétences et connaissances scolaires.

Les jeunes, encadrés par l'éducatrice technique, 2 éducateurs spécialisés et le coordinateur de l'ULIS de la CSR, se retrouvent une fois par semaine, sur une plage de 3h ils viennent en atelier 1 à 2h.

Ce groupe se poursuivra sur l'année 2022 avec le projet d'être accompagné par l'Association Entreprendre pour Apprendre AuRA à partir de septembre.

- **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe par le biais de matériel concret permet non seulement une lecture du fonctionnement de la personnalité, mais également de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur), ainsi que le développement de l'imagination.

Ces groupes sont animés par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur, orthophoniste ou psychomotricien). Il est destiné aux 6/14 ans en fonction de leur développement psychoaffectif et cognitif, en groupe de 3 participants. Il se déroule dans la salle d'activité des psychologues aménagée pour cette médiation.

Pour l'année scolaire 2021-2022, la mutualisation des services a permis de penser deux groupes mixtes entre les deux S3AS et un groupe d'enfants non-voyants suivi uniquement par le SAAAS RDF à une fréquence hebdomadaire jusqu'en mai 2022.

Suite à un travail important des professionnels pendant l'année pour concevoir du matériel adapté à la déficience visuelle, résistant et facilement reproductible, le matériel du scénodrame a été entièrement renouvelé à la rentrée 2021 (investissement de 6.000€).

- **Psychodrame :**

Le groupe de psychodrame est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeu de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, le groupe de cette année était composé de 4 jeunes (2 non-voyants et 2 malvoyants).

Ces groupes sont coanimés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel qui permet de lever certains « blocages » (qui n'arrivent pas toujours à être verbalisés), de dédramatiser certaines situations ou de mettre en évidence un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité.

- **Groupe remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler les compétences sous-jacentes aux apprentissages scolaires et à la vie quotidienne à partir de supports concrets et ludiques. Ce groupe s'adresse à 4 jeunes afin de les accompagner à développer notamment leurs capacités d'observation des éléments, de raisonnement, leurs fonctions exécutives et à se décentrer (théorie de l'esprit). Il est mené par une psychologue et une éducatrice spécialisée. Les séances se sont déroulées pendant une heure tous les quinze jours de janvier à juin 2021.

Le groupe reprendra en 2022, avec une augmentation du temps des séances (1h30 au lieu d'1h).

- **Club écriture :**

L'objectif de ce groupe est de :

- Favoriser l'investissement de l'écrit
- D'aborder de manière ludique la constitution de la phrase, les notions grammaticales et orthographiques

Il a pour finalité de réaliser un jeu commun, enrichi des centres d'intérêt de chacun.

Il est animé par une éducatrice spécialisée et une orthophoniste.

- **Binômes :**

Psychomotricienne et orthophoniste : Améliorer les capacités de communication et les relations à autrui en établissant des routines communicationnelles. Un jeune en cécité légale, en séance hebdomadaire, en salle de psychomotricité. 5 séances réalisées

Psychomotricienne et éducatrice spécialisée : Travailler la socialisation par le biais d'activités corporelles. Groupe de 2 puis 3 garçons (2 jeunes en cécité légale et 1 jeune malvoyant).

Psychomotricienne et psychologue : Obtenir un autre regard et un autre angle de travail en lien avec les difficultés langagière, psychologique et motrice d'un jeune (20 séances).

Assistante de service social et éducatrice spécialisée : Accompagner et soutenir l'orientation et l'insertion sociale et professionnelle pour deux jeunes majeurs (1 jeune en cécité légale et 1 jeune malvoyant).

Psychologue et éducatrice spécialisée : Transposer des notions scolaires dans la vie quotidienne (1 jeune malvoyant) 3 séances

Instructrice de locomotion et éducatrice spécialisée : Intervention commune auprès d'une jeune (cécité légale) sur deux séances pour favoriser l'utilisation de la canne blanche et repérer un trajet fonctionnel

Psychologue et orthophoniste : Accompagnement d'un jeune sur la création d'un jeu suivant ses intérêts, de sa motivation et ses demandes, et mobilisant ses capacités d'organisation et de passage à l'écrit. (Poursuite en 2022)

Psychologue et orthophoniste : Accompagnement d'un jeune avec des médiations axées sur le langage écrit et l'affirmation de soi. Ces activités mobilisent ses capacités à investir différents outils et à travailler sur la motivation.

LES PROJETS DE L'ANNEE

- **La matinée « écrans » :**

À la suite de la matinée réalisée début 2020, une réflexion sur la proposition d'un nouveau temps consacré aux écrans a été amorcée cette année, avec la constitution d'un COPIL numérique.

Pour rappel, cette matinée a pour but de sensibiliser les familles à l'usage des écrans, mais également de répondre à leurs questionnements récurrents sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entraîner l'usage important des écrans.

Plusieurs rencontres du groupe de travail ont eu lieu, mais compte-tenu du contexte sanitaire et du départ de la professionnelle qui coordonnait le projet, la date de réalisation de la matinée, prévue début 2022, sera très certainement repoussée au dernier trimestre 2022.

- **Adaptation du jeu de la « Bonne Paye »**

Ce projet a pour objectif de créer un outil ludique favorisant la découverte et la connaissance des institutions administratives et financières. Il se fait en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, mené en collaboration par les deux S3AS par les deux assistantes de service social, une psychologue, une éducatrice et le Tactilab.

Cet outil permettra de travailler :

- De travailler la planification, organisation, gestion du nombre, respecter les règles et aspect social d'être en groupe
- Se projeter dans la vie de tous les jours, faire des choix, support à l'élaboration sur la manière d'appréhender le monde.
- Appréhender la gestion budgétaire et la manipulation de la monnaie

Ce travail s'inscrit dans un projet pluridisciplinaire et pluri-services (les 2 S3AS, le TactiLab).

Perspectives 2022 : finaliser l'outil et créer un set de carte pour des enfants plus jeunes.

- **Le Livre Atelier**

Le livre atelier est un projet mené depuis plusieurs années. Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers, en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé.

L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le projet du Livre Atelier prenant de l'ampleur, notamment grâce à des fonds de la Fédération Générale des PEP, il a été décidé en 2021 que le Livre Atelier deviendrait une association à part entière, indépendante des PEP 69. Cependant, une convention de partenariat de 3 ans a été établie, engageant entre autres les PEP 69 à soutenir financièrement le Livre Atelier.

En 2021, plusieurs groupes d'enfants de CM1 ont bénéficié de temps avec le livre atelier, en particulier sur le thème de la Préhistoire et de l'art pictural. Les ateliers sont organisés et proposés en binôme avec un autre professionnel (enseignant spécialisé, psychomotricienne ou éducateur spécialisé).

- **Scénodrame / projet d'adaptation du matériel et demande de financement**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des 2 S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion.

L'obtention d'un financement a permis de solliciter des professionnels graphistes et spécialisés dans l'impression 3D afin de créer un matériel unique et adapté à la déficience visuelle. Un travail de recherche et de création du matériel, à raison d'une demi-journée par mois environ, de janvier à juillet 2021 nous a permis d'obtenir le matériel en septembre 2021 et de pouvoir l'expérimenter sur les nouveaux groupes 2021/2022.

Perspectives 2022 : faire une évaluation du matériel et poursuivre la réflexion sur l'idée de mener un travail de recherche action.

- **Groupe « jeunes hommes » ou « La parole aux garçons » :**

Le projet d'un groupe de « jeunes hommes » commun aux 2 S3AS a été initié cette année. L'objectif étant d'offrir à ces jeunes un espace pour aborder des thèmes et préoccupation en lien avec la déficience visuelle, l'adolescence et la masculinité, dans des échanges entre pairs.

Le groupe sera ouvert à 8 lycéens, avec 4 rencontres annuelles en privilégiant les périodes de vacances scolaires et les soirées du vendredi.

Pour soutenir l'adhésion et la formation d'un groupe, des activités seront proposées (théâtre, karting...). La première rencontre aura lieu en février 2022.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes
- Coordination de projet : liens très réguliers entre les éducateurs spécialisés et les familles.

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupements durant les vacances scolaires, séjours
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV...

En 2021, du fait de la situation sanitaire, l'ensemble des manifestations familles prévues ont été annulées ou reportées en 2022.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisée pour connaître la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

PARTENARIAT :

- La Cité Scolaire René Pellet (CSRP) est le partenaire principal du S3AS RDF ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. Etant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes est les échanges interprofessionnels sont facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistantes de service social...). Mais ce partenariat a besoin d'être structuré afin d'être plus lisible pour tous, un travail est mené en ce sens depuis septembre 2020 et s'est poursuivi sur 2021 (une réunion de régulation par période avec les deux directions, une réunion entre les enseignants et les éducateurs spécialisés).
- Le S3AS fait partie du réseau SARADV (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.
- En novembre 2021, le SARADV a organisé à destination des professionnels une journée marathon Emoti-Sens, en collaboration avec les participants du « Projet Emoti-Sens Global ». Les professionnels, regroupés en équipe, ont pu élaborer des prototypes d'outils pouvant permettre de travailler sur les émotions avec un public de jeunes déficients visuels.
- L'appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie et des accompagnements en locomotion pour 41 jeunes en 2021. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et d'adaptation des documents (agrandis, braille, DER, ...) et de la bibliothèque.
- En juillet 2021, 3 psychologues, 2 psychomotriciennes et 1 orthophoniste des 2S3AS se sont rencontrées pour échanger des informations et expertises sur l'utilisation du Profil Sensoriel de Dunn. Étant également présent à cette rencontre des professionnels du CAMSP DV et du SIAAM 01.

- Trois professionnelles (une éducatrice, l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Référént Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2021, ce dispositif a été mis en veille avec le départ de l'animatrice (une chargée d'insertion aux PEP42), une seule rencontre en visioconférence a pu se faire en décembre. Une évaluation des travaux de ce groupe et de l'atteinte des objectifs est prévue au 1^{er} trimestre 2022, elle permettra de définir si ce groupe doit se poursuivre et quels sont les nouveaux objectifs.
- La construction d'un répertoire commun de partenaire est en cours d'élaboration entre l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours.
- Des professionnels sont investis dans des collectifs professionnels : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les psychomotriciens des structures handicap de la Rhône-Alpes.
- Partenariats ponctuels de l'année 2021 : le SMAEC, l'Escale, le SESSAD de la Fondation Richard, des CRP, missions locales, le TactiLab pour la création d'objet, des orthophonistes spécialisées dans les troubles de l'oralité, les psychiatres de services de soins spécifiques (hôpitaux, CMP) pour certains jeunes accompagnés, etc.

CONVENTION :

- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009. Une convention spécifique est mise en place avec la CSRP décrivant les collaborations et mise à disposition des moyens humains et matériel, elle a été écrite en 2021.
- Dans le cadre du Livre Atelier, un partenariat est établi avec le musée de la Préhistoire de Solutré, il permet de valoriser scientifiquement notre outil, de bénéficier d'une expertise et de valider des connaissances. En retour nous apportons notre connaissance du handicap sensoriel et proposons des outils adaptés qui sont mis à la disposition du musée.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel.

ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service a été écrit en 2017.

Voici une rapide évaluation des pistes de travail et de réflexion issus de ce projet de service :

- *Développer la coopération avec les familles : les inciter à s'engager davantage dans la participation, la co-construction du projet de leur enfant et dans le partage de leurs attentes.*
La procédure du PIA a été réactualisée depuis 3ans, toutes les familles sont présentes à la réunion. Un travail en amont avec le coordinateur est fait pour accompagner les familles à l'élaboration de leur attentes et observations. En septembre 2021, le COPIL QVT a mis en test un outil à destination des familles d'aide à la formalisation de leurs observations et attentes. La pertinence de cet outil sera évaluée en 2022, après la période des PIA.
- Couvrir le besoin d'accompagnement en termes d'orientation scolaire et professionnelle pour les jeunes de 14 à 23 ans.
Les projets d'insertion professionnelle et du suivi des 3ans sont en place avec de nombreuses actions et accompagnements. Le travail pluridisciplinaire s'est structuré autour de ces accompagnements, amenant une véritable plus-value aux prestations proposées par le S3AS.
- *Se doter d'outils spécifiques DV pour en faire la promotion auprès des jeunes DV.*
Le Plan Pluriannuel d'Investissement a permis au service de se doter de nouveaux outils (ordinateur, Braillesense,...). Les outils numériques évoluant très vite et demandant un gros investissement et devenant vite obsolète, le service s'appuie également sur son réseau pour bénéficier de prêt de matériel (CTR DV, S3AS RDB entre autres).
- *Mener une réflexion, à la suite de la requalification en SAAAS sur le positionnement du service par rapport à l'évolution de son environnement, en lien avec l'évolution du projet de la CSRP et le projet de regroupement des 2 S3AS du Rhône.*
Le projet de la CSRP n'a à ce jour pas évolué. Après les avoir sollicités, la région a fait savoir aux PEP69 qu'elle ne nous accorderait pas plus de locaux au sein de la CSRP (dans l'objectif du regroupement des S3AS), une recherche de locaux sur un autre site est donc en cours. Le projet de regroupement des S3AS a débuté en 2019 avec quelques groupes de travail, un Audit a été mené en 2021 et la fusion administrative des 2 S3AS est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- *Pérenniser et institutionnaliser le partenariat avec l'Éducation Nationale*
Depuis octobre 2020, des temps de régulation sont organisés avec la direction de la CSRP (qui est le partenaire Éducation National principal). Une convention de partenariat entre les deux structures, permettant de poser un cadre sur les missions et modalités d'intervention de chacun, a été finalisée et signée en 2021.
- *Formaliser certains savoir-faire propres au service afin de pouvoir les transmettre suite à des départs en retraite (AVJ, éducateur technique, orthoptie basse vision).*
Le travail en binôme a permis la transmission de certains savoirs entre différents professionnels de l'équipe. Il a aussi été possible de faire des temps de tuilage entre les personnes quittant leurs postes et celles arrivant.

- *Former une partie des professionnels à l'accompagnement plus spécifiques de certains jeunes présentant des troubles associés (Autisme et dyspraxie)*

Des formations ont été mise en place pour certains professionnels. Une formation collective, pour l'ensemble de l'équipe sur les troubles du comportement s'est déroulée en juillet et octobre 2021.

Dans le cadre de la perspective du regroupement des 2 S3AS du Rhône, un projet de service commun sera travaillé au 2^{ème} semestre 2022, après l'écriture du projet de dispositif sensoriel.

L'ORGANISATION INTERNE

Le changement de gouvernance au sein de l'association et le départ en retraite de la directrice des S3AS en décembre 2019 ont impacté l'organisation du S3AS. Depuis janvier 2020, la direction est composée d'un directeur de secteur, d'une nouvelle directrice du « dispositif sensoriel » regroupant les 2 CAMSP et les 2 S3AS et d'une adjointe de direction pour les 2 S3AS.

Une secrétaire assure le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'utilisateur...

- **Répartition des réunions régulières :**
 - Réunions pluridisciplinaires durant laquelle se discute l'actualité du service (1h) et des usagers (1h). Ces réunions sont planifiées toutes les semaines, de janvier à juillet de manière hebdomadaire et de septembre à décembre en alternance chaque semaine.
 - Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (72 réunions d'une heure), animées par les coordinateurs, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, ...).
 - Réunions éducatives hebdomadaires animées par l'adjointe de direction.
 - Réunion des psychologues 1h par mois.
 - Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel.
 - Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel est investi sur au moins un groupe au choix (démarche qualité, animation, communication, insertion professionnelle).
 - L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois)

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Comme toutes les structures gérées par l'ADPEP 69/ML, le S3AS s'est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers. La dernière évaluation interne a eu lieu en avril 2019 et a permis la réalisation d'un 4^{ème} rapport.

- Cette 4^{ème} **évaluation interne** a plus particulièrement porté sur l'examen des points suivants :
 - L'ouverture sur l'extérieur et la communication
 - L'admission,
 - L'évaluation du Projet Individuel d'Accompagnement
 - Le travail avec les familles,
 - Développer ou renforcer les partenariats
 - L'écriture ou la formalisation des protocoles et des procédures.

- **L'évaluation externe** a été menée début novembre 2014. Les conclusions reprennent une partie des points faibles déjà relevés par les précédentes évaluations interne :
 - La participation des usagers et de leur famille n'est pas suffisante,
 - Les procédures ne sont pas appropriées, manque de traçabilité de ce qui est fait
 - Manque de données qualitatives sur l'évolution du public, d'élaboration d'outils de recueil de données
 Nous avons intégré les préconisations dans le plan d'amélioration en hiérarchisant les priorités. L'évaluation externe aurait dû être renouvelée en 2021 mais du fait de la réforme en cours de l'évaluation des ESMS, le service est en attente des nouvelles procédures et référentiels d'évaluation.

- **L'amélioration continue de la qualité :**
 Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2021 :
 - Révision de la procédure du suivi des 3 ans et de la sortie définitive
 - Réalisation d'un trombinoscope dynamique
 - Via le COPIL QVT, la mise en place d'un outil à destination des familles d'aide à la formulation de leurs observations et attentes, afin de favoriser leur participation lors du PIA.

- **Prévention des risques :**
 Le plan bleu a été réactualisé depuis 2020 en intégrant les mesures de prévention liées au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieurs, désinfection du matériel et des locaux...), ils ont évolué au fil des recommandations gouvernementales.

- **Tableau récapitulatif des groupes de travail**

| Intitulé du groupe de travail | Nombre de professionnels interne S3AS | Externe (nom du réseau ou des partenaires) |
|--|---------------------------------------|--|
| Qualité de vie au travail | 5 | |
| COPIL dispositif sensoriel | 2 | Dispositif sensoriel |
| Copil insertion sociale, scolaire, professionnelle | 4 | S3AS RDB |
| Adaptation de la Bonne Paye | 4 | S3AS RDB TactiLab et CTRDV |
| Matinée écran | 1 | S3AS RDB |
| Groupe "jeunes hommes" | 2 | S3AS RDB |
| Projet scénodrame | 6 | S3AS RDB TactiLab |
| Matinée albinisme | 3 | S3AS RDB |
| Réflexion sur la nomenclature SERAFIN-PH | Toute l'équipe | S3AS RDB |

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

- En 2021 il y a eu 2 évènements indésirables :
- Une altercation entre deux enfants lors d'un groupe
 - Une agression physique (coups de pieds, poings et morsure) d'un enfant à l'encontre d'un professionnel du service.
- Ces deux évènements n'ont pas nécessité de mettre en place de nouvelles mesures ou protocoles spécifiques en interne.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM

Tableau de suivi des actions CPOM 2018 / 2022 S3AS

| N° 1.2 Dynamiser les parcours de scolarisation et d'études supérieures | | | |
|--|---|---------------------------|---|
| | Action engagée en cours | Action non engagée | Action réalisée |
| Sous-Action 1.2.2 : Proposer une nouvelle organisation des SAAAS au plus près des jeunes scolarisés | -Demande de mise à disposition supplémentaire d'enseignants auprès de l'EN -Mise à disposition par la CSRP de temps d'enseignant du second degré pour les matières scientifiques -Réécriture du projet de service en lien avec le fonctionnement en dispositif sensoriel -rapprochement géographique des deux services | | -Validation par l'ARS du rapprochement administratif par un FINESS unique le 14/10/2021 -Validation par le bureau associatif du rapprochement géographique des deux S3AS -Participation à un audit du fonctionnement de la CSRP en 2021 -Rencontres régulières avec l'IENASH -Mise en œuvre de groupes de travail commun aux 2 S3AS |
| Sous-Action 1.2.4 : Améliorer la réponse aux besoins des étudiants déficients visuels (IFMK DV et suivi à 3 ans via les SAAAS) et déployer une cellule d'aide aux études universitaires | Cf projet IFMK | | |

| N° 1.4 développer le parcours préprofessionnel et travailler le passage vers l'âge adulte | | | |
|--|--------------------------------|---------------------------|---|
| | Action engagée en cours | Action non engagée | Action réalisée |
| Sous-Action 1.4.2 : Orientation préprofessionnelle et insertion professionnelle SARADV | | | -1 Place supplémentaire accordée par l'ARS en 2019 pour l'accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne). -Embauche d'une coordinatrice de parcours pour le suivi spécifique post S3AS -Mise en place de référents handicap dans le cadre du SARADV |

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

L'entretien des locaux est assuré par un agent de service à 0,50 ETP.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne est chargée du suivi de la flotte des véhicules (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...).

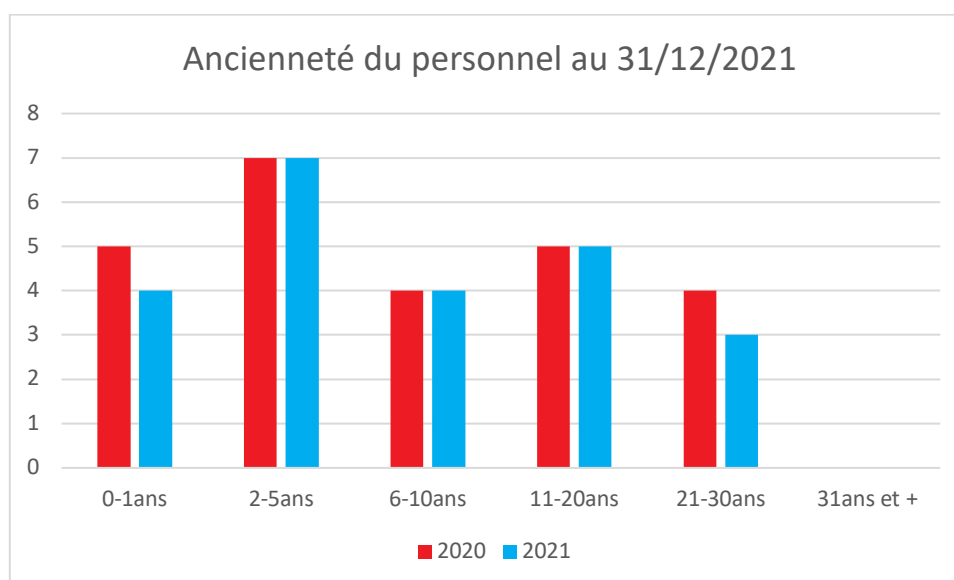
Il n'y a pas eu de travaux importants en 2021.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

| Types de professionnels | ETP budgétisé | Effectif au 31/12/2020 | |
|--------------------------------|---------------|------------------------|---------------------|
| | | ETP | Nombre de personnes |
| Directeur de secteur | 0,11 | 0,11 | 1 |
| Directeur de dispositif | 0,25 | 0,25 | 1 |
| Adjoint de direction | 0,5 | 0,5 | 1 |
| Agent administratif | 1 | 1 | 1 |
| Technicien supérieur | 0,10 | 0,10 | 1 |
| Agent de service | 0,44 | 0,5 | 1 |
| Assistant de service social | 0,5 | 0,5 | 1 |
| Gestionnaire de parcours | 0 | 0,5 | 1 |
| Coordinateur de parcours | 0,5 | 0,5 | 1 |
| Educateur spécialisé | 4,25 | 4,25 | 5 |
| Educateur technique spécialisé | 1,026 | 1,026 | 2 |
| Enseignant spécialisé | 1 | 0,63 | 1 |
| Médecin généraliste | 0,048 | 0,048 | 1 |
| Médecin pédopsychiatre | 0,103 | 0,103 | 1 |
| Infirmier | 0,5 | 0,5 | 1 |
| Psychomotricien | 0,75 | 0,75 | 2 |
| Orthoptiste | 0,8 | 0,8 | 2 |
| Orthophoniste | 0,75 | 0,75 | 2 |
| Psychologue | 1,36 | 1,36 | 3 |
| Total | 13.987 | 14,177 | 26 |

ANCIENNETÉ DU PERSONNEL



MOUVEMENTS DU PERSONNEL

ARRIVEES ET DEPARTS

| Mois | Arrivée | Départ |
|-----------|--|--|
| Mars | Erell COLLET orthoptiste - CDI | Laurence BARDET NEYRIN orthoptiste - fin CDI départ en retraite |
| Août | | Camille DUPRE Psychomotricienne - CDI départ pour un autre poste au sein des PEP 69 Marie NIEHAUS enseignante spécialisée - rupture conventionnelle CDI |
| Septembre | Manon BIONDUCCI psychomotricienne - CDI Lucie LORIA orthoptiste - CDI | |
| Décembre | | Marie-Anne GAUD Gestionnaire de parcours - fin CDD |

ABSENTEISME

| Maladie | Maternité | Enfant malade | AT | Congés exceptionnels CC66 | IRP | Formation | TOTAL |
|----------|-----------|---------------|----|---------------------------|-----|-----------|----------|
| 1032,25h | 502,5h | 34,5h | 0 | 66,5 | 0 | 729hh | 2368,75h |

STAGIAIRES

En 2021 nous avons reçu 2 stagiaires :

- DUCAAMA 2^{ème} année (DU Concepteur Animateur d'Atelier Médication Artistique)
- Assistante de service social 1^{ère} année

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP, l'autre S3AS et le CTRDV.

AJUSTEMENT DE POSTE

Au 31 décembre 2021 le service compte toujours des postes vacants :

- Un ETP d'enseignant spécialisé
- Un 0,103 ETP de médecin psychiatre.

Un gestionnaire de parcours avait été recruté en CDD en novembre 2020 pour une mission d'un an. C'était une création de poste en expérimentation, dans le cadre de la réorganisation des directions des S3AS. Il avait pour mission :

- La planification et l'animation des réunions éducatives.
- La planification et animation des Projets Individualisés d'Accompagnement des collégiens et lycéens.
- La participation à certaines ESS.
- La mobilisation des réseaux et partenaires.
- Le suivi et évaluation des projets avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'évaluation de cette expérimentation a montré la pertinence de la présence d'une personne supplémentaire sur l'ensemble des missions et notamment dans le soutien aux équipes sur la gestion des situations complexes, l'animation des PIA et le suivi et la création d'outils spécifique de gestion de projets.

La personne, n'ayant pas de statut cadre, a rencontré des problèmes de légitimité et de degrés de responsabilité pour remplir sereinement ses missions. Il semble évident et nécessaire de pouvoir intégrer à l'organigramme un poste en soutien du management de proximité.

Le temps de présence des professionnels médicaux et paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (en particulier en psychomotricité) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. Le temps des psychologues a été augmenté de 0,20 ETP ce qui a permis d'accompagner davantage de jeunes et de compenser en partie l'absence de médecin psychiatre.

- GVT

| Fonction | ETP | Ancien coefficient | Date de changement | Nouveau coefficient | Différence | Hausse globale GVT 2020 |
|---------------------------|------|--------------------|--------------------|---------------------|------------|-------------------------|
| Psychologue | | 920 | 01/11/2021 | 944 | 24 | 7.92 |
| Coordinatrice de parcours | 0,5 | 570 | 01/04/2021 | 581 | 11 | 49.5 |
| Technicienne qualifiée | 1 | 513 | 01/08/2021 | 527 | 14 | 70 |
| Agent d'entretien | 0,44 | 415 | 01/02/2021 | 421 | 6 | 33 |

ACTIONS DE FORMATION

En 2021, l'équipe du S3AS a pu bénéficier de nombreuses actions de formation (celles annulées en 2020 et repoussées en 2021, opportunités).

- **Formations**
 - La tarification SERAFIN-PH et les systèmes d'information : 7h, 2 éducateurs spécialisés
 - Formation de référent site qualifiant : 40h, 1 éducatrice spécialisée
 - Les évolutions des politiques publiques : 7h, 4 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service social
 - TSA et comportements défis (OSEO) : 21h, l'ensemble de l'équipe
 - Journée SARADV : Marathon créatif EMOTI-SENS, 7h l'ensemble de l'équipe
 - Technique d'entretien avec les familles : 21h, 1 assistante de service social
 - Technique d'animation de café des parents : 7h, 1 psychologue et 1 orthophoniste
 - Les écrits professionnels : 18h, 1 psychologue
 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique : 7h, 1 psychologue, 1 psychomotricienne, 2 orthoptistes
 - Le profil sensoriel de Dunn : 7h, 1 psychologue
 - Développer et accompagner les habilités parentales : des outils pour la régulation de l'attention, des émotions et des comportements : 7h, 1 psychologue
 - Les premiers raisonnements et l'émergence du langage chez des enfants en grandes difficultés : rééducation orthophonique : 21h, 1 orthophoniste
 - DEIS 13 : 226h, 1 éducatrice spécialisée (formation sur les années scolaire 2018 à 2021)
 - Formation CSE : 15h, 1 agent d'entretien
 - Formation à l'utilisation de Word : 8h30, 1 agent administratif
- **Colloques et séminaires :**
 - Journée SESSAD : 3 jours, 1 assistante de service social
 - Congrès ARIBA : malvoyance de l'enfant et maladies génétiques : 1 jour et demi, 2 orthoptistes
 - Journée d'étude sur les troubles développementaux du langage : 7h, 2 orthophonistes

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

L'année 2021, tout comme 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Même si le service retrouve petit à petit son activité et rythme habituel, il a fallu penser de nouvelles manières d'accompagner les jeunes et leurs familles, mettre en place des protocoles et s'adapter aux actualités au fil des mois. Ces deux années ont mis un frein dans beaucoup de projets prévus et au plan d'action de la démarche qualité.

L'année 2022 sera probablement encore impactée par la crise sanitaire, mais l'ensemble de l'équipe se projette davantage dans la finalisation et la mise en œuvre de projets, notamment ceux à destination des familles (groupe albinisme, matinée écrans).

Il sera aussi nécessaire de poursuivre nos réflexions déjà engagées sur :

- L'intégration des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH à nos pratiques (dans les PIA, dans la comptabilisation de notre activité...) en s'appuyant sur le guide de bonnes pratiques édités par la CNSA en octobre 2020.
- La poursuite de l'actualisation des outils de la loi 2002-2 : l'évolution du PIA sera également menée avec le réseau SARADV.
- Le développement des partenariats et d'un réseau de partenaires à solliciter en cas de besoins spécifiques. Et d'établir un projet de sensibilisation à la DV comme il peut déjà être réalisé auprès des établissements scolaires.

Un projet santé numérique initié par l'URPEP et porté par les PEP69/ML va se déployer progressivement en 2022. Ce projet a pour objectif principal d'améliorer l'usage du dossier informatisé de l'utilisateur au sein des établissements qui en sont équipés et de mettre en place des moyens de communication sécurisés pour l'échange d'informations concernant les usagers. Le S3AS aura toute sa place et sera pleinement impliqué dans les différents groupes de travail puis dans la mise en œuvre du projet.

Enfin, le travail de réflexion lié au fonctionnement en Dispositif Sensoriel va se poursuivre. L'écriture du projet de Dispositif Sensoriel suivi de la réécriture du projet d'établissement va inscrire le S3AS dans une dynamique de changement qu'il sera nécessaire d'accompagner au cours de cette année.

Cette réorganisation en dispositif nous oblige à redéfinir la place et le rôle des cadres avec la nécessité de créer de nouveaux postes de « coordination » de parcours et de faire monter en compétences les professionnels.

Le regroupement géographique des établissements CAMSP, PCPE Réseau SENS et S3AS symbolisera alors cette mise en synergie.